**ARRETE**

**PORTANT MISE EN PLACE DU télétravail**

**pour M (Mme) ….. en raison de l’épidémie COVID-19**

Le Maire *(ou Le Président)* de................................................................ ;

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment son article L.2122-18 ou L.5211-9,

CCAS : remplacer par: Vu le Code de l’action sociale et des familles, notamment son article R.123-23.

Vu les articles L3131-1 et suivants du code de la santé publique ;

Vu la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 modifiée relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions, notamment son article 1 ;

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires, et notamment son article 20 ;

Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale ;

Vu la loi n° 2012-347 du 12 mars 2012 modifiée, notamment son article 133 ;

Vu la loi n° 2020-290 du 23 mars 2020 d'urgence pour faire face à l'épidémie de covid-19 ;

Vu le décret n° 2016-151 du 11 février 2016 modifié relatif aux conditions et modalités de mise en œuvre du télétravail dans la fonction publique et la magistrature ;

(*Le cas échéant*) Vu le décret n° 88-145 du 15 février 1988 pris pour l'application de l'article 136 de la loi du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale et relatif aux agents contractuels de la fonction publique territoriale ;

(*Le cas échéant*) Vu le décret n° 91-298 du 20 mars 1991 portant dispositions statutaires applicables aux fonctionnaires territoriaux nommés dans des emplois permanents à temps non complet ;

Vu le protocole national pour assurer la santé et la sécurité des salariés en entreprise face à l’épidémie de covid-19 ;

Vu la circulaire du Premier Ministre du 1er septembre 2020 relative à la prise en compte dans la fonction publique de l’Etat de l’évolution de l’épidémie de covid-19 ;

Vu le décret n° ……………………. portant statut particulier du cadre d’emplois des ………… *(Indiquer le cadre d’emplois de l’agent concerné) ;*

Vu l’ensemble des recommandations gouvernementales imposant le télétravail quand celui-ci est possible ;

Considérant que la préservation de la santé publique justifie de prendre des mesures proportionnées aux risques encourus et appropriés aux circonstances de temps et de lieu afin de prévenir et de limiter les conséquences sur la population ;

Considérant qu’en raison de l’épidémie de Covid19, le moyen le plus efficace pour lutter contre la diffusion du Covid-19 est de limiter les contacts physiques, et qu'à ce titre, chaque employeur public contribue à lutter contre cette diffusion, en mettant systématiquement en place le télétravail, lorsque le poste le permet, et ce même en l'absence de délibération préalable ;

Considérant que l’exercice des fonctions de l’agent en télétravail est compatible avec la bonne marche du service ;

Considérant que M………………….., titulaire du grade de ………….. *(Indiquer le grade détenu par l’agent)* exerce ses fonctions au sein de ……………… ;

Considérant que compte tenu des missions de son grade, il y a lieu d'organiser l'exercice des fonctions de M./Mme......*(nom, prénom)* en télétravail.

**ARRÊTE**

**ARTICLE 1** : M./Mme …… *(nom, prénom)*, exerçant les fonctions de ……, bénéficiera à compter du …… *(date)* d’une autorisation d’exercer ses fonctions en télétravail à *(au) …*… (*préciser le lieu d'exercice du télétravail*)jusqu'au terme de la période de confinement.

**ARTICLE 2 *(le cas échéant)*** :M./Mme …… *(nom, prénom)* exercera ses fonctions en télétravail selon la quotité de …… jour(*s*) par semaine, répartie selon le planning suivant : *(horaires)*.

Toute modification de cette organisation liée notamment à l'évolution de la situation personnelle de l'agent face au Covid19 *(arrêt de travail lié au Covid19, absence de mode de garde d'enfant...)* devra faire l'objet d'une information immédiate au chef de service de celui-ci.

**ARTICLE 3 :** Pendant cette période, M./Mme………………*(nom, prénom)* bénéficiera des moyens suivants pour l’exercice de ses fonctions en télétravail : *(Exemples : ordinateur portable, téléphone portable, accès à la messagerie professionnelle, accès aux logiciels indispensables à l’exercice des fonctions – au vu de la situation exceptionnelle, avec l'accord de l'agent, les moyens personnels pourront également être utilisés)*

**ARTICLE 4 :** M.. ………………………………. s’engage à respecter les règles en matière de sécurité des systèmes d’information et de protection des données définies ainsi que celles en matière de temps de travail, de sécurité et de protection de la santé.

**ARTICLE 5 :** Durant sa période de télétravail, M. /Mme …… *(nom, prénom)* bénéficiera des mêmes droits et obligations que les agents exerçant sur leur lieu d’affectation, notamment l’intégralité de sa rémunération et le maintien de ses droits à avancement et de ses droits à la retraite.

**ARTICLE 6 :** Le Directeur Général des services (ou le-la secrétaire de mairie) est chargé de l’exécution du présent arrêté qui sera notifié à l’intéressé.

Notifié à l’intéressé(e).

Ampliation adressée au :

- Président du Centre de Gestion,

- Comptable de la Collectivité.

Fait à .................................... le ....................................

Le Maire (ou le Président)

Le Maire (ou le Président),

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,

- informe que le présent arrêté peut faire l’objet d’un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de la présente notification.